



La France, 2^e sur le podium du ski

Avec 53,8 millions de journées-skieur vendues l'an dernier, soit une progression de 5,3 % par rapport à l'hiver précédent, la France a regagné une place dans l'échiquier mondial des plus grandes destinations de sport d'hiver, puisqu'elle arrive désormais en deuxième position derrière l'Autriche mais devant les Etats-Unis. Une bonne nouvelle pour la profession qui espère que la France récupérera un jour son statut de destination leader mondial du ski. Pour cela, les professionnels se sont donné un objectif : atteindre les 60 millions de journées-skieur dans les cinq prochaines années. Reste à convaincre les clientèles françaises mais surtout étrangères de choisir nos stations face à une concurrence mondiale de plus en plus forte. Apporter davantage d'offres ludiques sur les pistes, innover avec de nouvelles pratiques, diversifier les activités notamment celles de l'après-ski, susciter des émotions et expériences fortes chez les touristes, séduire les nouvelles générations avec des offres adaptées à leurs attentes, faciliter les séjours dans les stations via le recours aux outils numériques ou encore améliorer les conditions d'hébergements.... Autant de pistes sur lesquelles travaille aujourd'hui toute la profession. L'enjeu est de taille puisque le tourisme de sport d'hiver attire chaque année plus de 10 millions de touristes qui vont dépenser près de 9 milliards d'euros. Sans compter que plus de 120 000 emplois dépendent, chaque hiver, de l'ouverture des domaines skiables. Une économie donc vitale pour de nombreuses vallées en montagne.

Erick Roizard
Directeur de la publication

Sommaire



n° 58 Janvier 2019

RENDEZ-VOUS...	4
QUESTIONS À...	7
Anne-Sophie Lefebvre : "Grand Ski est le salon des rendez-vous d'affaires"	
INTERVIEW & RENCONTRE	8
Alexandre Maulin : "je veux mettre à profit mon énergie"	
STRATÉGIES & TERRITOIRES	10
- Val Thorens veut devenir une destination 4 saisons	
- Courchevel et Méribel, en route pour 2023	
MARQUES & TERRITOIRES	14
La marque de territoire, un outil fédérateur	
EVOLUTION & DÉFIS	16
Réenchanter la montagne auprès des jeunes	
LABELS	18
Le Cluster Montagne soutient 4 projets labellisés	
INNOVATIONS DIGITALES	20
Une montagne toujours plus connectée	
BUSINESS & CONJONCTURE	22
Quelles sont les attentes de la clientèle française ?	
EQUIPEMENTS	24
Les investissements se poursuivent	
PROJETS & PERSPECTIVES	26
Les 2 Alpes se réinventent	
HÉBERGEMENTS	28
Yanick Davière : "la relation humaine est au cœur de notre métier"	
PARCS & LOISIRS	30
De nouvelles pratiques insolites	
FESTIVAL & EVENEMENTS	32
Pralognan fait le pari du télémark	
HOMMES & TOURISME	34
Édouard Apertet : "il faut apporter une nouvelle dynamique à Megève"	



Revue éditée par Les Editions de Bionnay 493 route du Château de Bionnay - 69640 Lacenas
 SAS au capital de 140 800 € - RCS LYON 401 325 436
 Principaux actionnaires : Poliphile SC et Equisetum SC - Principaux associés : Erick Roizard et Martine Meunier
 Président-Directeur de publication : Erick Roizard - Directeur général-Directeur de rédaction : Martine Meunier
 Dépôt légal à parution - Commission paritaire : 00919 K 91467 - ISSN : 2261 - 0111
 Photo de couverture : © Auvergne Rhône-Alpes Tourisme
 Rédaction Secrétaire général de rédaction : Caroline Roy
 Journaliste : Stéphanie Pioud - Infographie : Muriel Liénard
 Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : redaction@cahiersdoutourisme.com
 Publicité Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : contact@cahiersdoutourisme.com
 Abonnement Les Editions de Bionnay
 Prix au numéro : 12,50 € - 1 an - 9 n°+ suppléments - France : 79 € TTC Hors France métropolitaine : 98 € TTC
 493, route du Château de Bionnay - 69640 Lacenas - Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11
 leseditionsdebionnay@orange.fr - www.cahiersdoutourisme.com/sabonner
 Impression - Imprimerie CHIRAT - 744, rue Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
 État de provenance du papier : Autriche (Gratkorn) - Taux fibres recyclées : fibres vierges non recyclées
 Certification des fibres utilisées : 100 % PEFC - Eutrophisation ptot : 0.02 kg/tonne

En aucun cas le magazine les cahiers du Tourisme ne pourrait être tenu pour responsable de toute omission d'une donnée ou d'une information si intéressante qu'elle puisse être pour l'utilisateur ainsi que de toute erreur ou lacune dans l'indication de tel produit ou telle firme. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 11 mars 1957 - articles 40 et 41 et Code pénal en son article 425).